



Exposition Bullez à Baud
"La bande dessinée d'expression française
au XX^{ème} siècle"
 Exposition du 1^{er} au 30 mars

Samedi 9 mars de 11h à 13h, rencontre
avec l'auteur de BD Mathias Rebuffé

Discussion avec Mathias autour de la création
 d'une bande dessinée : de l'idée du livre avec
 dessin et utilisations des logiciels en direct.

Le Quatro / Tout public / Gratuit sur réservation

Samedi 16 mars de 14h à 17h, atelier
bande dessinée avec Mathias Rebuffé

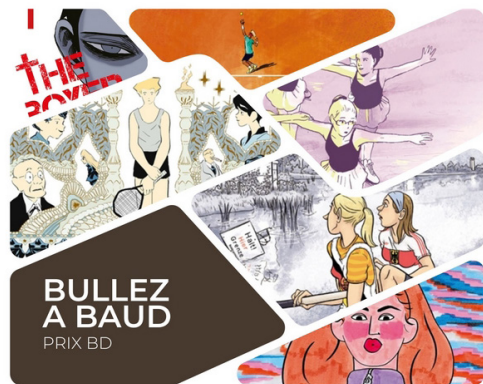
Création d'une planche BD lors d'un
 après-midi encadré par Mathias Rebuffé.

Le Quatro / Tout public / Gratuit sur réservation

Samedi 30 mars à 16h30, concours
"Bullez à Baud" : Remise du prix

Annonce des BD lauréates dans chaque
 catégorie du concours. Puis tirage au sort
 parmi les bulletins de vote pour désigner
 les 2 participant-es gagnants de chaque lot.

Médiathèque / Tout public



Vendredi 19 mars
Conférence gesticulé « Pourquoi je ne
serai jamais Luis Fernandez » par Anthony
Pouliquen à 19h

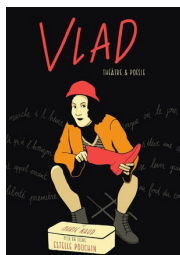


Le sport est souvent glorifié
 mais sa réalité est moins
 idyllique. Enraciné dans le
 capitalisme, il promeut la
 compétition et la performance, souvent au
 détriment de l'inclusion et de la solidarité.
 Un ancien sportif repenté, avec humour et
 autodérision, explique pourquoi il ne sera
 jamais Luis Fernandez...

Le Quatro / À partir de 12 ans / Gratuit sur réservation

Dimanche 31 mars
Spectacle "VLAD" à 15h30

Les bras ballants, le sourire
 en coin, voici VLAD cireur de
 chaussures et fêru de poésie.
 En discret observateur de
 l'humanité, VLAD éprouve
 le besoin de partager son
 regard. Sensible et pudique,
 VLAD nous parle en Poésie,
 comme il respire ...



Médiathèque / Gratuit sur réservation

Horaires de la médiathèque

Le mardi de 12h à 18h
 Le mercredi de 10h à 18h
 Le vendredi de 12h à 18h
 Le samedi de 10h à 18h
 Le dimanche de 14h30 à 18h

Horaires du musée

Le Carton Voyageur est ouvert au public
 de 1^{er} février au 31 décembre :
 Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.
 Le Musée est fermé les jours fériés.

LE MOT DU MAIRE

Notre biodiversité en danger

5 causes majeures mettent en danger notre biodiversité : l'artificialisation des sols, la surexploitation de nos ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

- Lorsque l'on construit de l'habitat, des zones commerciales et artisanales, des équipements publics...on transforme et on dégrade la structure et la composition des sols. Les habitats naturels sont détruits et les paysages sont modifiés. Entre 20 000 et 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont consommés chaque année. Ce phénomène affecte aussi les prairies : elles représentent le premier type de milieu détruit par l'artificialisation depuis 30 ans. La Loi Climat & Résilience fixe donc des objectifs ambitieux : diviser par deux notre consommation d'ici 2031 pour arriver à zéro en 2050. On se doit de recréer la trame verte et bleue (TVB) pour reconstruire un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer et assurer ainsi leur cycle de vie, en cohabitation avec nos activités humaines.

- Chaque année, on consomme plus de ressources que la planète est en mesure de produire. Épuisement des ressources fossiles, destruction des habitats naturels, prélèvement excessif sur la faune et la flore, braconnage, agriculture intensive, surpêche, surexploitation du bois, consommation excessive d'eau et d'énergie...

- Le changement climatique contribue à modifier les conditions de vie des espèces, les forçant à migrer et à adapter leur mode de vie. Ces migrations peuvent transmettre des maladies et des déséquilibres sur la chaîne alimentaire. Le changement climatique affecte aussi la température des océans. Océans qui produisent une partie de notre oxygène. Depuis plus de 200 ans, la concentration des gaz à effet de serre ne cesse d'augmenter et la température de la Terre augmente.

- Les pollutions de l'air, du sol, de l'eau ainsi que la pollution lumineuse et la pollution sonore ont de graves effets sur la biodiversité. D'autant plus que toutes ces pollutions interagissent et se cumulent.

- Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont l'une des principales causes de la disparition de la biodiversité. Plantes, animaux ou champignons importés volontairement ou pas par l'homme entrent en compétition avec nos espèces indigènes : elles prennent leur espace et leur nourriture, n'ont pas ou peu de prédateur, peuvent apporter des maladies et nuire à l'Homme. Par exemple, les frelons asiatiques attaquent et chassent nos abeilles locales. On peut tous agir : prenez soin des insectes, plantez des fleurs mellifères sur vos pieds de mur et dans vos jardins, cultivez des plantes aromatiques et des fruitiers, installez des nichoirs à oiseaux, privilégiez des clôtures végétales, laissez la nature prendre ses droits dans un petit coin de votre jardin, bannissez les pesticides et les engrais chimiques, faites votre compost, préservez l'eau, oubliez l'éclairage extérieur nocturne, réduisez vos émissions de CO²... bref proposez gîtes et couverts aux animaux et aux insectes.

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Accueil des nouveaux arrivants : un pot d'accueil des nouveaux arrivants est organisé le 16 mars prochain à 11h à la salle Narcisse Chaillou. Faites-vous connaître en mairie afin de vous inscrire.



Gaz de ville : dans le cadre de la convention "Petites villes de Demain", les Baldiviens peuvent bénéficier d'un raccordement gratuit au réseau de gaz par GRDF. L'offre est réservée aux branchements situés à moins de 35 m du réseau, la liste des rues concernées est disponible en mairie. GRDF vous accompagne également dans la conversion des chaudières fioul par des chaudières à haute performance énergétique. Des permanences sont organisées en mairie de 9h à 12h le **mercredi 27 mars et le vendredi 5 avril**.



Réaménagement du cœur de ville : la ville de Baud vous propose une Foire Aux Questions (FAQ) sur vos interrogations les plus fréquentes sur le site internet de la mairie. Posez et trouvez réponse à vos questions.

Définitions des zones d'accélération des énergies renouvelables : la loi demande aux communes de déterminer les zones à prioriser en cas de projet d'installation d'énergies renouvelables (éolien, panneaux photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité...). L'objectif est de déterminer les lieux les plus adaptés en tenant compte du potentiel, de la nécessaire diversification des énergies renouvelables et de la puissance des projets déjà existants. Dans ce cadre, vous pouvez nous donner votre avis par mail à l'adresse urbanisme@mairie-baud.fr

Listes électorales : pensez à vous inscrire en mairie ou en ligne sur le site du service public. Il vous est demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Le prochain scrutin : les élections européennes le 9 juin 2024.



Zone bleue : une campagne de vérification de l'apposition du disque en zone bleue est lancée. Des disques bleus sont à votre disposition gratuitement en mairie.



CCAS



Pour ne rien manquer des animations/ actions mises en place par le CCAS, pensez à suivre la page Facebook du CCAS : CCAS de BAUD et inscrivez-vous à ILLIWAP.



Baldi'bus : le Baldi'Bus prend désormais la route le samedi matin. Marie-Annick vous emmène aux courses, rendez-vous médicaux, chez vos amis... Réservez à faire au plus tard la veille.

Je limite ma consommation d'électricité : UFC QUE CHOISIR propose un atelier avec des conseils et astuces pour limiter sa consommation d'électricité au quotidien. Le samedi 23 mars à 10h à la salle Narcisse Chaillou sur inscription.



Visites de courtoisie : les bénévoles des visites de courtoisie reprennent leurs visites à domicile. Ces visites gratuites sont l'occasion de discuter et de passer un moment en bonne compagnie.



Pour toutes inscriptions et renseignements, contactez le CCAS de BAUD au 02 97 08 01 46.

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Dimanche 3	Salle Narcisse Chaillou	Conférence organisée par l'Association La Pause Café et présentée par David Ménard à 14h à propos de l'énergie des cristaux et leurs effets. Entrée à 3€ (café/gâteau).
Vendredi 8	Frances Services	Journée de prévention consacrée au cancer du sein. L'animatrice reçoit par petit groupe de 8 personnes maximum pour des ateliers de 45 minutes. L'entrée est gratuite, sur réservation auprès de France Services.
Dimanche 10	Espace Yves Le Roy	Circuit du Morbihan -Trophée Jean Floc'h. Le départ est donné à 13h30 à Moréac pour une arrivée à Baud, où les coureurs s'affrontent sur le circuit final.
Lundi 11	Quatro	Conférence " Le Maquis de Poulmein" animée par Daniel Cheyrouze à 14h et organisée par le groupe Histoire et Patrimoine du Pays de Baud.
Vendredi 15 et samedi 16	École Diwan	Portes ouvertes de l'école Diwan de 9h à 17h le vendredi, de 9h à 12h le samedi. Stage de chant avec Sophie Le Hunsec le samedi de 10h à 12h. Renseignements au 07 66 12 62 67.
Samedi 16	Salle du Scaouët	Fest Noz Paillettes - Stage de Danse à 14h et concours de Laridé à 17h. Fest Noz à 19h, restauration et buvette sur place. Renseignements au 07 66 12 62 67 .
Vendredi 22	École Gourandel	Portes ouvertes de l'école du Gourandel de 16h30 à 19h. École monolingue et bilingue breton/français.
Samedi 23	Local de Kerdehel	Vente à emporter de colombo de poulet accompagné de riz à 9€ la part pour "La Bicyclette de Kerdehel" de 10h à 13h30. À commander sur labicyclettedekerdehel@gmail.com avant le 15 mars.
Samedi 30	Salle du Scaouët	Stage de danse africaine de 14h30 à 17h30 animé par Moussa et Amadou Ndiaye. Inscription jusqu'au 21 mars via diamouafricabaud@gmail.com

Budget Participatif - 2nde édition



Le budget participatif est une démarche initiée par notre équipe municipale. Il a pour objectif de permettre aux Baldiviens de s'investir dans des projets nouveaux, au plus proche de vos besoins et de permettre à chacun, de contribuer de façon active à l'amélioration du bien-vivre ensemble dans notre commune.

Vous avez des idées pour Baud ? N'hésitez pas à les partager ! Imaginez, proposez et choisissez : c'est vous qui décidez !

ETAPE 1 : PROPOSEZ VOTRE PROJET !

Dépôt du dossier via la fiche de projet jusqu'au **20 MARS**. La fiche projet est disponible en mairie ou sur notre site internet. Une urne est placée à la mairie pour recueillir les projets. Une transmission est également possible par mail à l'adresse : accueil@mairie-baud.fr

